

# EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES, CANCERIGENES, MUTAGENES, REPROTOXIQUES (CMR)

REF. FO SECU CMR - 3 jours (20 heures)

**OBJECTIFS** : *Connaître vos obligations en matière de risques chimiques et CMR. Savoir évaluer ces risques et mettre en place les éléments de prévention et de protection adéquats.*

**Sessions en 2017  
à Paris :**  
22-24 mars

**Inter/Intra**

## **Public :**

- \* Responsables HSE, QSE et sécurité
- \* Médecins coordinateurs, du travail et d'entreprise
- \* Infirmières d'entreprises
- \* Directeurs d'établissement, d'usine ou de site
- \* Responsables techniques, CHSCT et d'atelier
- \* Laborantins, formulateurs

**Prix :**  
999 €H.T.

**Déjeuners :**  
Offerts

- ◆ **Le cadre réglementaire en matière de risque chimique et CMR**
  - \* Les définitions des agents chimiques et CMR
  - \* Les nouveaux textes réglementaires
  - \* Leur interprétation : **Adaptation aux participants**
  - \* Les responsabilités, obligations, actions de prévention
- ◆ **Identification des produits et des risques associés**
  - \* Les grandes familles d'agents chimiques
  - \* Les propriétés physico-chimiques à connaître
  - \* Le recensement des produits et les règles de stockage
- ◆ **Evaluer (qualitativement) et mesurer (quantitativement) le risque chimique - Toxicologie**
  - \* Les valeurs limites d'exposition des salariés (VLE, VME, ...)
  - \* Principe et performances des méthodes qualitatives et quantitatives disponibles : métrologie d'ambiance
  - \* Marqueurs biologiques : biométrie
  - \* Etudes de cas liés à l'activité des participants
  - \* Exploitations des sources documentaires (TD) : Fiches de données de sécurité, fiches toxicologiques
  - \* Comment se procurer ces documents : Sites internet, fournisseurs, ...
  - \* Renseignement des dossiers médicaux individuels
- ◆ **Réduction des risques chimiques et CMR**
  - \* Définition et réalisation des actions de prévention en fonction de l'étape d'évaluation des risques
  - \* Mise en place de procédures d'anticipation des situations d'urgence
  - \* Priorités de la prise en charge des risques en cas d'urgence (TD)
  - \* Remplacement de réactifs chimiques
  - \* Choix des moyens de protection collectifs et individuels. Responsabilisation du personnel
  - \* REACH

**Pédagogie participative** : de nombreux exercices au cours d'ateliers, de travaux dirigés (TD) et de résolution de cas pratiques relatifs aux métiers des participants émaillent cette formation

**ATOMER**

Formation Continue - N° d'organisme de formation : 11 95 04 386 95  
Tél : +33 (0)6 52 34 17 63 / 09 63 21 44 25 / 01 39 84 15 87 - E-mail : contact@atomer.fr  
13, rue de la Coque F-95410 GROSLAY